



Madame Catherine VAUTRIN  
Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles  
Hôtel du Châtelet  
127, rue de Grenelle  
75007 Paris

Paris, le 09 janvier 2025

Réf : PB/AT/01-2025/01

**PIERRE BARROS**

**SENATEUR  
DU VAL D'OISE**

**COMMISSION DES  
FINANCES**

**DELEGATION  
SENATORIALE A LA  
PROSPECTIVE**

**CONSEILLER MUNICIPAL  
DE FOSSES**

**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE DE  
ROISSY  
PAYS DE FRANCE**

Madame la ministre,

Lors du dernier conseil de surveillance du Centre hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil (CHA) qui s'est tenu le 20 décembre 2024, j'ai été interpellé par le directeur de l'établissement sur l'avenir du service de chirurgie bariatrique.

En ne renouvelant pas son autorisation d'exercer, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS-IDF) interdit de facto à ce service de fonctionner depuis le 1er janvier 2025. Cette décision administrative est une catastrophe pour le Val d'Oise, un département déjà lourdement pénalisé par le phénomène de désertification médicale. Il devient de plus en plus difficile d'accéder à un parcours de soins. Des besoins existent pourtant sur ce territoire, notamment en matière de lutte contre le surpoids et l'obésité. Ce choix de l'ARS-IDF expose dès lors de nombreux patients à une véritable perte de chance. 15 interventions étaient programmées dans les semaines à venir. 70 patients étaient déjà inscrits dans le parcours de soins, qui dure entre 6 mois et 1 an. S'ils ne peuvent plus être accueillis au CHA, ils risquent tout simplement de n'avoir aucun moyen d'accéder à des soins dont ils ont pourtant besoin.

Ce service, mis en place depuis 2010, rencontre par ailleurs d'excellents résultats. L'activité de chirurgie bariatrique s'est largement développée entre 2013 et 2020. 180 interventions ont ainsi été réalisées lors de la seule année 2019.

La baisse d'activité constatée ensuite entre 2020 et 2023 répond en réalité à des causes conjoncturelles. La crise du Covid, qui a mis en tension notre système de santé au niveau national, a conduit à une suspension de toutes les interventions. L'activité des blocs opératoires a été réduite, entraînant le report de tous les actes chirurgicaux considérés comme non urgents. Par ailleurs, le départ des chefs de service en 2021 a eu pour conséquence la mise à l'arrêt de l'activité pendant plusieurs mois, de d'avril à décembre 2021.

Toutefois, l'arrivée de nouveaux chirurgiens a permis de relancer l'activité. Entre juin et décembre 2023, 26 interventions ont été réalisées. Au 31 décembre 2024, 74 interventions ont été effectuées. Une centaine est d'ores et déjà prévue pour l'année 2025.

L'ARS-IDF n'a cependant pas pris en compte cette hausse dans sa décision. Selon l'agence, entre 2020 et 2023, l'activité du service de chirurgie bariatrique était inférieure au seuil requis de 50 actes chirurgicaux justifiant le maintien de l'autorisation d'exercer. La dynamique observable sur les 3 dernières années ne semble pas constituer un motif de réévaluation de cette décision administrative.

La solution d'une mutualisation de l'activité avec le Groupe hospitalier Eaubonne Montmorency (GHEM) Simone Veil, bien qu'étudiée, n'apparaît pas comme une solution envisageable. En effet, suite à des échanges entre les deux hôpitaux, il en est ressorti que le GHEM serait dans l'incapacité d'accueillir la patientèle du CHA.

Cette décision de l'ARS risque enfin de porter un coup majeur à l'activité de chirurgie viscérale et digestive dans son ensemble. En effet, des chirurgiens venus pour pratiquer une activité de chirurgie bariatrique pourraient décider d'aller exercer ailleurs.

Avec le maire d'Argenteuil et le directeur de l'hôpital, nous vous demandons donc pour toutes ces raisons d'agir auprès de l'ARS-IDF. L'agence doit revenir sur cette décision et accorder une autorisation d'exercer au service de chirurgie bariatrique du CHA. Les perspectives pour les années 2025 et 2026 justifient pleinement le maintien de cette activité cruciale pour nombre de nos concitoyens au sein de l'hôpital d'Argenteuil.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement,



Pierre BARROS

**Copie du courrier adressée à :**

Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France  
Monsieur Georges MOTHRON, Maire d'Argenteuil et Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil